



Bulletin d'Information

Association **France Palestine Solidarité** du Pays de Lorient



Bulletin N° 30
octobre 2018

Vie locale

Programme prévisionnel

RASSEMBLEMENT MERCREDI 24 OCTOBRE
PLACE ARISTIDE BRIAND A 18H POUR
EXIGER LA LIBERATION DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH



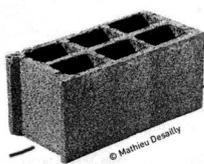
Détenu depuis 34 ans il est devenu le plus ancien prisonnier politique d'Europe. Libérable depuis 1999 toutes ses demandes de remise en liberté ont été rejetées par la volonté de nos gouvernants.

Il a été condamné à la perpétuité sans peine de sûreté en 1984 par la cour d'assises spéciale pour complicité d'assassinat après que l'attaché militaire adjoint des Etats-Unis en France ait été abattu puis, trois mois plus tard, un diplomate israélien, agent du Mossad. Il n'a jamais reconnu sa participation à ces actes.



JEUDI 25 OCTOBRE A PONT SCORFF

LE STRAPONTIN
UN THÉÂTRE PROCHE QUI EMMÈNE LOIN
PONT-SCORFF (56) WWW.LESTRAPONTIN.FR



JEUDI 25 OCTOBRE À 20H30
LE BULLDOZER ET L'OLIVIER
COMPAGNIE LE 7 AU SOIR
CONTE MUSICAL DÈS 10 ANS

EN COORGANISATION AVEC L'ESTRAN [GUIDEL]



LE BULLDOZER ET L'OLIVIER
COMPAGNIE LE 7 AU SOIR

CONTE MUSICAL À PARTIR DE 10 ANS / TARIFS DE 4 € À 10 € / DURÉE 45 MIN

Naïssam Jalal : « Chant de tolérance, sa musique – engagée, belle, courageuse, improvisée – sonne comme un rempart contre le fanatisme religieux et le repli sécuritaire qui déchirent notre quotidien. » Francisco Cruz, Jazz News

Le Bulldozer et l'olivier débute comme un conte, le nez dans l'imaginaire avant de s'ancrer peu à peu dans l'histoire récente de la Palestine.

Yvan Corbineau et les musiciens Naïssam Jalal, flûtiste et Osloob, rappeur et beat-boxeur, nous livrent un récit puissant, essentiel sur la situation au Proche Orient.

EN COORGANISATION AVEC L'ESTRAN [GUIDEL].
RÉSERVATIONS : 02 97 32 43 91 OU WWW.LESTRAPONTIN.FR
THÉÂTRE LE STRAPONTIN, 14 RUE DOCTEUR RIALLAND 56420 PONT-SCORFF

L'olivier est là. Il est là depuis longtemps. Il est bien vieux maintenant... Un beau matin débarque le bulldozer. Le bulldozer dit à l'olivier qu'il n'a plus rien à faire ici, maintenant ici c'est chez lui, il était là avant. L'olivier va-t-il faire ses bagages et prendre la route ? Va-t-il aller toquer chez le voisin avec ses enfants et toute la famille ? Ou bien va-t-il s'accrocher à sa terre avec ses racines profondes et résister comme il peut au chant des machines ?

Sommaire :

Vie locale :

Programme prévisionnel

- 24 octobre rassemblement Georges Ibrahim Abdallah
- 25 octobre spectacle Pont Scorff
- 3 novembre : Gaza
- 29 novembre : projection Ghost Hunting
- 5 décembre : Hennebont Bernard Ravenel

ACTUALITES

- Gaza risque d'un nouveau conflit
- Gaza cri d'alarme
- Raid à Gaza
- Les églises de Jérusalem

ANALYSES

- Tel Aviv veut étouffer Gaza
- Netanyahu et l'extrême droite
- Trump
- Le boycott d'Israël prend de l'ampleur
- Leila Shahid

COMMUNIQUES

- Georges Ibrahim Abdallah
- Khan Al Ahmar

TEMOIGNAGE

- Médecin MSF à Gaza

PAGE D'HISTOIRE

- Résolutions de l'ONU

Samedi 3 Novembre :

SAMEDI 3 NOVEMBRE DE 15h A 18h
SALLE A02 CITE ALLENDE

PROJECTION DU FILM
« UNE TRACE DE PAPILLON »
DEBAT EN PRESENCE DES PARENTS
DE RAZAN

RAZAN cette jeune infirmière de 21 ans est morte le 1^{er} juin à la frontière entre Gaza et Israël lors de la grande marche du retour, alors qu'elle travaillait comme secouriste.



UN ÉVÈNEMENT
2018
RENDEZ-VOUS
PALESTINE

RAZAN UNE TRACE DU PAPILLON
un film documentaire
de **lyad ALASTTAL**
30 mn - Octobre 2018

Razan el-Najjar, jeune infirmière palestinienne de 21 ans, a été tuée le 1er juin 2018, lors de la Grande marche du retour, sur la bordure orientale de Khan Younés, dans le sud de la Bande de Gaza. Alors qu'elle travaillait comme secouriste et portait une veste avec le logo des services sanitaires, Razan a été mortellement touchée d'une balle explosive tirée par un sniper de Tzahal.

UN FILM TOURNÉ CET ÉTÉ A GAZA PAR UN CINÉASTE PALESTINIEN
Dans ce film documentaire, réalisé par lyad Alasttal, jeune cinéaste de Gaza, nous allons suivre la maman de Razan et sa famille, dans sa maison, dans le quartier et rencontrer les voisins, pour apprendre de la vie de cette jeune femme, et découvrir des images des grandes marches du retour qui se tiennent tous les vendredis à Gaza, depuis le 30 mars 2018...

DÉBATS EN PRÉSENCE DES PARENTS DE RAZAN ET DU RÉALISATEUR DE GAZA
Du 9 octobre au 9 novembre 2018, lyad Alasttal et les parents de Razan accompagneront le film, s'ils arrivent à sortir de Gaza. Ils sont invités pour une grande tournée dans toutes les régions de France, par les associations de solidarité avec la Palestine, AFPS, UJFP, BDS, Coordination des Associations Palestiniennes à Paris, Association des Palestiniens en France Aljalilya.

NE RATEZ PAS VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC CET ÉVÈNEMENT 2018, LE TEMPS DE LA PALESTINE !

UJFP
Union des Jeunes Français Palestiniens
10 rue de la République
93000 La Courneuve

Association des Palestiniens en France
Aljalilya

avec le soutien de
BDS

Samedi 17 novembre

Dans le cadre du Festival des solidarités les associations du pays de Lorient impliquées dans ce festival seront présentes toute la journée dans la galerie du centre commercial des 2 rivières à Lanester avec des stands pour présenter leurs activités, l'AFPS du pays de Lorient y sera avec un stand

Samedi 29 novembre 20h Salle Audio cité Allende

Toujours dans le cadre du Festival des solidarités projection du film **Ghost Hunting** suivie d'un débat en présence d'Yves Jardin, président du groupe AFPS du pays de Cornouaille et membre du groupe de travail prisonniers de l'AFPS.

Ghost Hunting : Afin de se confronter aux fantômes qui le hantent, le réalisateur palestinien Raed Andoni a organisé un casting de comédiens et de professionnels du bâtiment. Tous, comme lui, sont passés par La Moskobiya, le principal centre d'interrogatoire israélien. Ensemble, ils reconstituent ce lieu de détention dans lequel les anciens prisonniers vont (re) jouer les interrogatoires et la séquestration. Cette entreprise de re-enactment va conduire les uns et les autres à jouer tantôt les bourreaux, tantôt les victimes dans une démarche cathartique à la fois troublante et émouvante.

Mercredi 5 décembre 18h mairie d'Hennebont

A l'initiative de la mairie d'Hennebont dans le cadre d'une demande de vote d'un vœu pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, en partenariat avec le Comité de Jumelage Hennebont-Halhul, réunion publique avec la participation de Bernard Ravenel Président d'honneur de l'AFPS, auteur du livre paru cette année : « La résistance palestinienne : des armes à la non-violence ».

ACTUALITES

Gaza : risque d'un nouveau conflit « dévastateur », prévient l'ONU

19 octobre 2018 *La Presse (Canada) avec AFP*

L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, le Bulgare Nickolay Mladenov, a mis en garde jeudi le Conseil de sécurité contre le risque d'un nouveau conflit « dévastateur » à Gaza, lors d'une réunion marquée par de vives critiques israéliennes contre un Israélien, les Palestiniens et la Bolivie.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Gaza-risque-d-un-nouveau-conflit-devastateur-previent-l-ONU>

Gaza : cri d'alarme d'ONG françaises sur la situation des habitants

20 octobre 2018 *l'Orient le Jour par AFP*

Les ONG françaises Médecins du Monde et Première Urgence Internationale se sont alarmées vendredi de la situation "très préoccupante" des habitants de Gaza, où des services vitaux comme l'accès à l'eau potable et aux soins de santé sont en train de "s'effondrer". "Il y a un risque que l'accès aux services essentiels (eau potable, santé, éducation) s'effondre" à Gaza, a averti vendredi Marcos Tamariz, l'un des responsables Palestine à Médecins du Monde, lors d'un entretien avec des journalistes à Paris, évoquant une situation "très préoccupante".

Depuis plus de dix ans, la bande de Gaza, où vivent 2 millions de personnes, étouffe sous un strict blocus israélien et les conditions de vie de ses habitants ne cessent de se dégrader.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Gaza-cri-d-alarme-d-ONG-francaises-sur-la-situation-des-habitants>

Raids à Gaza : le procureur de la CPI « surveille » les violences de près

18 octobre 2018 *Libération avec AFP*

La procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a dit surveiller de près les violences à Gaza, où l'aviation israélienne a mené mercredi des raids contre le mouvement islamiste Hamas en réponse à des tirs de roquettes en provenance du territoire palestinien.

« Je continue à surveiller attentivement l'évolution des événements sur le terrain et je n'hésiterai pas à prendre les mesures qui s'imposent » dans le cadre de mon mandat, a averti mercredi dans un communiqué Fatou Bensouda.

« Je suis particulièrement préoccupée par la poursuite des violences, perpétrées par les acteurs des deux camps », a poursuivi Mme Bensouda, rappelant que « la situation en Palestine continue de faire l'objet d'un examen préliminaire », ouvert en 2015 sur des allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Raids-a-Gaza-le-procureur-de-la-CPI-surveille-les-violences-de-pres>

Les Eglises de Jérusalem appellent Netanyahu à bloquer un projet de loi sur leurs biens

20 octobre 2018 *l'Orient le Jour par AFP*

Les chefs des Eglises grecque orthodoxe, arménienne et catholique romaine en Terre Sainte ont exhorté vendredi le Premier ministre israélien à bloquer un projet de loi d'expropriation visant les biens de l'Eglise. "Nous sollicitons à nouveau votre intervention pour bloquer le projet de loi une bonne fois pour toutes", lit-on dans une lettre adressée à Benjamin Netanyahu et consultée par l'AFP.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Les-Eglises-de-Jerusalem-appellent-Netanyahu-a-bloquer-un-projet-de-loi-sur>

ANALYSES

À l'écran ou dans la rue, Tel-Aviv veut étouffer Gaza

15 octobre 2018 Stéphane Aubouard, l'Humanité

Blocus économique et blocus médiatique : Israël repart à l'offensive sur Gaza. Sept personnes ont été tuées la semaine dernière lors de manifestations à la frontière.

Dès lors qu'il s'agit de « punir » les enfants, les femmes et les hommes de la bande de Gaza, Israël utilise parfois le principe de la double peine. Non contents d'un bilan de sept Palestiniens tués par l'armée vendredi dernier lors de manifestations à l'est du camp de réfugiés d'al-Bureij (centre de l'enclave palestinienne), et près de Rafah (au sud), les autorités israéliennes ont cru bon d'enfoncer le clou en décrétant l'arrêt des livraisons de fioul à la bande de Gaza. En vertu d'un récent accord signé avec l'ONU, Tel-Aviv avait daigné laisser passer depuis mardi six camions transportant 450 000 litres de combustible à Kerem Shalom, seul point de passage actuellement autorisé pour se rendre à Gaza. Ce carburant devait renforcer la production de la centrale électrique de la bande, dont l'approvisionnement actuel n'offrait aux habitants que quatre heures de courant par jour !

Suite : <http://www.france-palestine.org/A-l-ecran-ou-dans-la-rue-Tel-Aviv-veut-etouffer-Gaza>

Les yeux doux de Benyamin Nétanyahou à l'extrême droite européenne

2 octobre 2018 Dominique Vidal, Orient XXI

En Europe, on assiste à une montée de l'extrême droite qui s'installe même au pouvoir, de l'Autriche à la Pologne. Le premier ministre Benyamin Nétanyahou a décidé de se rapprocher de ces mouvements, au nom de la lutte contre l'islamisme, quitte à fermer les yeux sur leur antisémitisme.

Tout commence le 5 décembre 2010. Ce jour-là, une importante délégation arrive à Tel-Aviv ; elle comprend une trentaine de dirigeants de l'Alliance des partis européens pour la liberté et les droits civils. Comme son nom ne l'indique pas, cette organisation rassemble... une série de partis d'extrême droite. C'est la première fois depuis sa création que l'État d'Israël accueille une pareille brochette de leaders, dont le Néerlandais Geert Wilders, le Belge Philip Dewinter et le successeur de Jorg Haider, l'Autrichien Heinz-Christian Strache.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Les-yeux-doux-de-Benyamin-Netanyahou-a-l-extreme-droite-europeenne>

Trump menace et punit. Pour aller où ?

19 septembre 2018 Le Temps (Suisse)

La remise en question de l'aide et des institutions palestiniennes par le président des Etats-Unis au profit de la politique israélienne de colonisation ne mène nulle part, estime Mario Carrera, ancien coordinateur de la DDC (Suisse) en Palestine.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Trump-menace-et-punit-Pour-aller-ou>

Le boycott d'Israël prend de l'ampleur

20 septembre Emmanuel Riondé, Regards

Lancée il y a treize ans, la campagne prônant des mesures de boycott désinvestissement et sanction (BDS) contre Israël n'a guère affaibli l'économie du pays. Mais elle joue aujourd'hui un rôle majeur dans la déconstruction de son image... donnant du fil à retordre à Tel-Aviv.

« Le gouvernement a arraché son masque. Non seulement BDS, mais tous ceux qui défendent les droits de l'Homme devraient lui en être reconnaissants. La guerre contre BDS, mouvement de protestation légitime et non violent, a entraîné Israël sur un nouveau territoire ». Inlassable pourfendeur de la politique d'occupation de Tel-Aviv, le journaliste israélien Gideon Levy a su trouver les mots, dans sa tribune publiée le 5 septembre dans le quotidien Haaretz, pour résumer la séquence désormais ouverte en Palestine et en Israël. Car treize ans après son lancement, le 9 juillet 2005, à l'initiative de 170 organisations non gouvernementales (ONG) palestiniennes, la campagne BDS est bien en passe de devenir la principale épine dans le pied des dirigeants israéliens.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Le-boycott-d-Israel-prend-de-l-ampleur>

Leïla Shahid : « En reconnaissant l'État de Palestine, la France serait à la hauteur de ce qu'elle veut être »

8 octobre 2018 Pierre Barbancey, Le journal des Activités Sociales de l'énergie

Ancienne ambassadrice de Palestine en France puis auprès de l'Union européenne, Leïla Shahid analyse la situation au Proche-Orient et dénonce certaines postures internationales.

Au niveau européen, la question de la reconnaissance de l'État de Palestine est soutenue par l'Espagne, tandis que la France semble encore attentiste. À l'ONU, le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, demande qu'on reconnaisse le statut d'un État sous occupation. Sur le terrain, la colonisation et la répression du gouvernement Nétanyahou se poursuivent, contre toute résistance palestinienne mais également contre les associations israéliennes de défense des droits de l'homme.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Leila-Shahid-En-reconnaissant-l-Etat-de-Palestine-la-France-serait-a-la-hauteur>

COMMUNIQUES

19 octobre 2018 Communiqué de l'AFPS

Liberté immédiate pour Georges Ibrahim Abdallah !

Numéro d'écrou 2388/A221, Georges Ibrahim Abdallah est toujours incarcéré au centre pénitentiaire de Lannemezan.

Détenu depuis 34 ans il est devenu le plus ancien prisonnier politique d'Europe. Libérable depuis 1999 toutes ses demandes de remise en liberté ont été rejetées par la volonté de nos gouvernants.

Né au Nord Liban il s'est engagé en faveur de la cause palestinienne dans le contexte de la guerre civile et des invasions de l'armée israélienne au sud du Liban.

Il a été condamné à la perpétuité sans peine de sûreté en 1984 par la cour d'assises spéciale pour complicité d'assassinat après que l'attaché militaire adjoint des Etats-Unis en France ait été abattu puis, trois mois plus tard, un diplomate israélien, agent du Mossad.

Il n'a jamais reconnu sa participation à ses actes.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Liberte-immEDIATE-pour-Georges-Ibrahim-Abdallah>

Israël suspend le projet de démolition controversé d'un village bédouin

Communiqué de l'AFPS

Il y a 70 ans l'armée du tout jeune État d'Israël, s'acharnait méthodiquement à vider de sa population palestinienne la partie de la Palestine que l'ONU avait décidé d'offrir au mouvement sioniste pour créer un État juif, c'était la Nakba, la catastrophe pour les Palestiniens : 80% de la population palestinienne de ce territoire s'est retrouvée exilée et réfugiée.

Bataille juridique : Mercredi, le procureur de la Cour pénale internationale avait prévenu Israël qu'une « évacuation par la force » risquait de constituer un crime de guerre.

Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a suspendu jusqu'à nouvel ordre le projet de démolition d'un village bédouin dans la Cisjordanie occupée qui avait attiré l'attention dans le monde entier, ont annoncé dimanche ses services. « L'intention est de laisser une chance aux négociations et aux offres que nous avons reçues de différentes parties, y compris ces derniers jours », ont-ils indiqué dans un communiqué

Khan Al-Ahmar est un village de tôle et de toile où vivent environ 200 Bédouins à l'est de Jérusalem, entre deux colonies israéliennes. Il est devenu emblématique du sort de communautés confrontées à l'occupation et la colonisation. Les autorités israéliennes accusent ses habitants de s'être installés à cet endroit en toute illégalité. Elles leur donnaient jusqu'au 1er octobre pour partir en démolissant toute construction.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Israel-suspend-le-projet-de-demolition-controverse-d-un-village-bedouin>

Information contradictoire reçue en dernière minute aujourd'hui : Netanyahu serait revenu sur cette déclaration pour affirmer que le village de Khan al Ahmar sera bien détruit, à suivre donc...

TEMOIGNAGES

« Rien ne peut vous préparer à ça », Mohammed, médecin MSF à Gaza

5 octobre 2018 Médecins Sans Frontières

Le Dr. Mohammed Abu Mughaiseb est référent médical MSF à Gaza. Il évoque les difficultés de prise en charge du nombre impressionnant de patients blessés par l'armée israélienne et le futur incertain qui les attend : nombreux sont ceux qui risquent encore des complications médicales et l'amputation d'un de leurs membres.

Des blessés par centaines

Pour moi, en tant que médecin à Gaza, vivant et travaillant ici depuis toujours, j'ai l'impression qu'on est à la limite de ce que Gaza peut endurer. Il a été très difficile de tolérer un tel nombre de blessés en provenance de la frontière avec Israël ces derniers mois. Je n'oublierai jamais le 14 mai.

J'étais avec notre équipe chirurgicale à l'hôpital Al-Aqsa, l'un des principaux hôpitaux de Gaza. À quinze heures, nous avons commencé à voir arriver un afflux de patients en provenance de la manifestation. Plus de 300 blessés ont passé les portes en moins de quatre heures. Je n'avais jamais vu autant de patients de toute ma vie... Les patients faisaient la queue pour passer au bloc opératoire.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Rien-ne-peut-vous-preparer-a-ca-Mohammed-medecin-MSF-a-Gaza>

PAGE D'HISTOIRE

Illégalité des colonies de peuplement dans les
Territoires occupés

Résolution 446 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 mars 1979)

Le Conseil de sécurité,

Ayant entendu la déclaration du représentant permanent de la Jordanie et les autres déclarations faites devant le Conseil,
Soulignant la nécessité urgente de parvenir à une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient,

Affirmant une fois encore que la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, est applicable aux territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem,

1. *Considère* que la politique et les pratiques israéliennes consistant à établir des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967 n'ont aucune validité en droit et font gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient ;

2. *Déplore* vivement qu'Israël ne respecte pas les résolutions 237 (1967), 252 (1968) et 298 (1971) du Conseil de sécurité, en date respectivement du 14 juin 1967, du 21 mai 1968 et du 25 septembre 1971, non plus que la déclaration de consensus faite par le Président du Conseil le 11 novembre 1976 ni les résolutions 2253 (ES-V) et 2254 (ES-V), 32/5 et 33/113 de l'Assemblée générale, en date respectivement du 4 et du 14 juillet 1967, du 28 octobre 1977 et du 18 décembre 1978 ;

3. *Demande* une fois encore à Israël, en tant que Puissance occupante, de respecter scrupuleusement la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, de rapporter les mesures qui ont déjà été prises et de s'abstenir de toute mesure qui modifierait le statut juridique et le caractère géographique des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, et influencerait sensiblement sur leur composition démographique, et, en particulier, de ne pas transférer des éléments de sa propre population civile dans les territoires arabes occupés ;

4. *Crée* une commission composée de trois membres du Conseil de sécurité, qui seront nommés par le Président du Conseil après consultation avec ses membres, et qui sera chargée d'étudier la situation concernant les colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem ;

5. *Prie* la Commission de présenter son rapport au Conseil de sécurité le 1er juillet 1979 au plus tard ;

6. *Prie* le Secrétaire général de fournir à la Commission les moyens nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de sa mission ;

7. *Décide* de suivre la situation dans les territoires occupés de manière constante et attentive et de se réunir en juillet 1979 pour examiner cette situation à la lumière des conclusions de la Commission.

Source

[ONU \(Conseil de sécurité\)](#)

Illégalité de l'annexion de
Jérusalem

Résolution 478 du Conseil de sécurité de l'ONU (20 août 1980)

Le Conseil de sécurité,

Rappelant sa résolution 476 (1980),

Réaffirmant de nouveau que l'acquisition de territoires par la force est inadmissible,

Profondément préoccupé par le fait que la Knesset israélienne a adopté une « loi fondamentale » proclamant une modification du caractère et du statut de la Ville sainte de Jérusalem, avec ce que cela implique pour la paix et la sécurité,

Notant qu'Israël ne s'est pas conformé à la résolution 476 (1980),

Réaffirmant sa détermination d'examiner, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, des moyens pratiques en vue d'assurer l'application intégrale de sa résolution 476 (1980) au cas où Israël ne s'y conformerait pas,

1. *Censure* dans les termes les plus énergiques l'adoption par Israël de la « loi fondamentale » sur Jérusalem et son refus de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ;

2. *Affirme* que l'adoption de la « loi fondamentale » par Israël constitue une violation du droit international et n'affecte pas le maintien en application de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem ;

3. *Considère* que toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël, la Puissance occupante, qui ont modifié ou visent à modifier le caractère et le statut de la Ville sainte de Jérusalem, et en particulier la récente « loi fondamentale » sur Jérusalem, sont nulles et non avenues et doivent être rapportées immédiatement ;

4. *Affirme* également que cette action fait gravement obstacle à l'instauration d'une paix d'ensemble, juste et durable au Moyen-Orient ;

5. *Décide* de ne pas reconnaître la « loi fondamentale » et les autres actions d'Israël qui, du fait de cette loi, cherchent à modifier le caractère et le statut de Jérusalem et demande :

(a) A tous les États membres d'accepter cette décision ;

(b) Aux États qui ont établi des représentations diplomatiques à Jérusalem de retirer ces missions de la Ville sainte ;

6. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution avant le 15 novembre 1980 ;

7. *Décide* de rester saisi de cette grave situation.

Source

[ONU \(Conseil de sécurité\)](#)



BULLETIN D'ADHESION - COTISATION ANNEE 2019

Nom Prénom

Adresse

CP Commune Pays

Tél. fixe Tél. mobile

E-mail

Profession Année de naissance

Tranche N°	Revenus mensuels adhérents	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € /mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois	120 €

Je cotise dans la tranche n°..... soit€ Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4 n°/an soit 5€) et la lettre électronique d'infos hebdomadaire de l'AFPS.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique

Je soutiens les activités de l'AFPS niveau national et verse la somme de €

J'adresse un don pour «SOS Palestine» d'un montant de €
(des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don)

Je soutiens les activités de mon groupe local et verse la somme de €

J'adresse un don pour le projet « Al Sanabel » d'un montant de €

Je verse donc la somme totale de €

Chèque à adresser à AFPS PAYS DE LORIENT – Maison des Associations - Cité Allende – boîte 77 - 12, rue Colbert - 56100 LORIENT

Nouvelle adresse mail : afps-paysdelorient@france-palestine.org

Trésorière : Ghislaine Le BELLER - mail ghislaine-56@hotmail.fr - tél 06 70 97 85 48

Président : René GUILLERM – 2, rue Notre Dame 56290 PORT LOUIS - mail guillermrene@neuf.fr
tél 06 81 01 01 31 / 02 56 54 15 28

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel